

Le CSA, alias la voix de Macron, ordonne aux télés de remplacer les Blancs

écrit par Christine Tasin | 8 août 2017

Grades au sein du Conseil d'État [\[modifier | modifie](#)

- De 1977 à 1983, auditeur au Conseil d'État.
- De 1983 à 1995, maître des requêtes au Conseil d'État.
- De 1995 à 2006, conseiller d'État au Conseil d'État.
- De 2006 à 2012, président de section au Conseil d'État.

Propagande. Le régulateur de l'audiovisuel demande aux chaînes de se fixer "des objectifs plus ambitieux et chiffrés" en matière de diversité.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a encouragé les chaînes à se fixer des objectifs "plus ambitieux" et "chiffrés" pour **améliorer la représentation de la diversité à la télévision**, dans un rapport au Parlement publié cette semaine, rapporte l'AFP.

Dans ce rapport annuel, le régulateur de l'audiovisuel estime que "*de manière générale, les chaînes proposent des engagements qu'elles perçoivent comme aisément réalisables*" en matière de diversité, et il "*incite donc vivement*" les groupes audiovisuels "*à se fixer des objectifs plus ambitieux et chiffrés*" en la matière.

Le CSA pousse également les chaînes "*à traiter, sur leurs antennes, la question de la pauvreté*", mais **aussi à "systématiser la formation" de leurs personnels aux questions liées à la diversité, et même à "créer des ateliers d'écriture pour certaines fictions, ouverts à de jeunes talents, réalisateurs et scénaristes"**.

Dans son baromètre annuel de la diversité à la télévision, publié en début d'année, le CSA avait constaté que l'expression de la diversité avait faiblement progressé en 2016. Ainsi, **le taux de personnes "perçues comme non blanches"** dans les programmes diffusés à la télévision avait légèrement augmenté, à 16% contre 14% deux

ans plus tôt.

SUR LE MÊME SUJET

[Zemmour : RTL mise en demeure par le CSA pour "éloge de la discrimination"](#)

Mais dans son rapport au Parlement, le CSA "*relève que les héros et personnages principaux sont peu ou pas issus des minorités visibles*", et appelle donc les chaînes à veiller à la qualité des rôles attribués à des personnes "*perçues comme non blanches*".

Enfin, rappelle l'AFP, le baromètre montrait que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés ainsi que les catégories sociales moins aisées restent notoirement sous-représentées par rapport à la composition de la population française.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/le-csa-appelle-les-teles-faire-plus-deffort-s-pour-la-diversite-87223>

Qu'est-ce qu'on se marre... Ils n'avancent pas, ils galopent...

Ils savent qu'ils ont peu de temps devant eux. 5 ans, dans le meilleur des cas, en admettant que Macro-con parvienne à aller au bout de son mandat, malgré les [chiffres calamiteux](#) de sa popularité en moins de 100 jours. Alors ils essaient de mettre les bouchées doubles, d'obliger les Français à accepter, à s'habituer, à s'oublier, à assister impuissants à leur extermination, en douceur...

Quant au CSA... Qui pourrait encore croire que ce machin puisse être indépendant du politique et objectif ?

Le CSA est dirigé par un Collège de conseillers avec à sa tête le président du CSA. La loi sur l'indépendance de l'audiovisuel public fait progressivement passer le collège de 9 à 7 membres en 2017². Un [décret du président de la République](#) valide leur nomination :

- 3 sont désignés par le [président de l'Assemblée nationale](#)
- 3 sont désignés par le [président du Sénat](#)
- le président du Collège est désigné par le [président de la République](#).

Leur mandat est de six ans, non renouvelable. Ils sont soumis à un devoir de réserve

et ne peuvent cumuler leur fonction avec un emploi public, privé ou avoir des intérêts dans le secteur des médias. Au moment de sa nomination, un conseiller doit avoir moins de 65 ans.

Le président du CSA gagne 100 500 € par an⁸ et les autres conseillers gagnent 47 406 euros par an. Cette indemnité de fonction est versée pendant sept ans car ils sont soumis à une période de carence d'une année après leur mandat.

Le Collège est renouvelé par tiers tous les deux ans. À chaque renouvellement, un nouveau membre est nommé par le président du Sénat et un autre par le président de l'Assemblée nationale. Le président de la République ne nomme plus que le président de l'institution tous les six ans, au lieu de trois membres précédemment. Source Wikipedia.

Au fait, depuis 2013, le CSA est présidé par Olivier Schrameck, nommé par Hollande...

« Il est à plusieurs reprises directeur du cabinet de [Lionel Jospin](#), dont il est décrit comme un proche, alors que celui-ci est ministre de l'Éducation nationale (1988-1991), puis Premier ministre (1997-2002) ». Wikipedia.

À compter du [1^{er} janvier 2005](#), il réintègre ses fonctions de membre du Conseil d'État. Le [1^{er} septembre 2006](#), il est président de la 6^e sous-section de la [section du contentieux](#). Par ailleurs, il devient, à partir de l'année universitaire 2005-2006, [professeur associé](#) à l'[université Paris 1 Panthéon-Sorbonne](#). En [juillet 2007](#), il est nommé au [Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions](#) mis en place par [Nicolas Sarkozy](#). En [juin 2009](#), il est nommé président du jury des [trois concours](#) de l'[ENA](#).

Le [5 novembre 2009](#), il est nommé président de la section du rapport et des études du [Conseil d'État](#)⁵. En [juillet 2012](#), il est nommé par le président de la République François Hollande membre de la [Commission sur la rénovation et la déontologie de la vie publique](#), commission présidée par Lionel Jospin.

Le 24 janvier 2013⁶ il est nommé par François Hollande à la présidence du [Conseil supérieur de l'audiovisuel](#) (CSA)^{7,8} en dépit du fait qu'il n'a aucune compétence particulière dans ce domaine^{3,9}. Sa nomination est dénoncée comme une atteinte aux

principes énoncés pendant la campagne présidentielle de François Hollande selon lesquels les hauts fonctionnaires seront nommés sur leur compétence et leur expérience et non pas selon des intérêts partisans¹⁰.

Il est mis en cause lors de la nomination de [Delphine Ernotte](#) à la présidence de [France Télévisions](#)¹³. Les [comités de rédaction](#) de [France 2](#) et [France 3](#) dénoncent le 21 avril 2015 la procédure « opaque et anti-démocratique » mise en place par le CSA pour choisir le nouveau président de la télévision publique^{14,15}. [Philippe Bilger](#) critique également une nomination « dans un climat de connivence et de clientélisme aux antipodes de la transparence que l'audiovisuel aurait exigée »¹⁶. [\[pertinence contestée\]](#) Laurent Mauduit décrit une désignation « entachée d'irrégularités »¹².

Et naturellement, le quidam, entre deux missions politiques, était... au Conseil d'Etat, avec ses potes islamophiles Tuot, Stirn et Stahl.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/30/la-decision-pro-burkini-du-conseil-detat-meriterait-le-nom-de-marche-vers-la-dhimmitude-le-figaro-a-adhere-a-rr/>

Grades au sein du Conseil d'État [[modifier](#) | [modifier](#)]

- De 1977 à 1983, auditeur au Conseil d'État.
- De 1983 à 1995, maître des requêtes au Conseil d'État.
- De 1995 à 2006, conseiller d'État au Conseil d'État.
- De 2006 à 2012, président de section au Conseil d'État.

Alors, inutile de vous dire que les conseils ou ordres du CSA, les Résistants s'en battent l'oeil. Quant aux autres, ils sont de toutes manières de moins en moins nombreux à regarder une télé inepte tout juste bonne à remplacer les Jeux du Cirque.